

LES ACTUALITÉS

Le vote des femmes voilées

Le DGE reste inflexible devant les suppliques des députés

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Les députés ont eu beau pester, argumenter et s'objecter, le directeur général des élections (DGE) du Canada, Marc Mayrand, s'est montré inflexible, hier, refusant de modifier sa décision qui permettra aux femmes voilées de voter sans découvrir leur visage à l'occasion des élections complémentaires du 17 septembre.

Même l'unanimité des membres du comité et les motions adoptées ne le convainquent pas, a souligné M. Mayrand, qui dit respecter le sens de la loi adoptée par les parlementaires en juin dernier.

En début de semaine, en conférence de presse, M. Mayrand avait déjà soutenu ne pas avoir l'intention d'utiliser son pouvoir exceptionnel, tel que le lui permet la loi, pour renverser la situation avant le vote de lundi prochain.

Pour modifier la situation, il faut que le Parlement modifie la loi électorale, a répété hier le DGE, qui avait été sommé de se présenter devant le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre.

Sa position a soulevé la grogne chez les députés, pour qui l'unanimité des partis et les motions adoptées en comité devraient suffire à le persuader de revenir sur sa décision.

«Maintenant, vous pourriez l'utiliser [votre pouvoir exceptionnel], nous vous indiquons que, maintenant, c'est le meilleur temps de le faire et vous nous ignorez».

s'est plaint Pierre Poilievre, député conservateur.

Ce pouvoir discrétionnaire doit être utilisé lors de circonstances extraordinaires et pour faciliter le droit de vote, a noté le DGE.

«Ici, ce qu'on me demande, c'est de restreindre ou de forcer des électeurs à choisir entre deux droits fondamentaux qui sont accordés par notre Constitution. J'estime que ce n'est pas le rôle d'un agent parlementaire de faire ce choix. J'invite le Parlement à rapidement revoir les dispositions de la loi», a soutenu M. Mayrand.

Calme et prudent dans ses réponses, le directeur général des élections s'est permis de rappeler aux parlementaires qu'aucun d'eux n'avait soulevé cette question avant que la controverse n'éclate, et ce, malgré certaines précisions de son bureau à l'effet que la loi présentée par le gouvernement conservateur permettrait à des électeurs de voter le visage voilé.

La fermeté évidente de M. Mayrand n'a pas empêché le comité d'adopter une autre motion qui le «prie de faire appel à son pouvoir d'adapter la loi pour exiger des électeurs qu'ils montrent leur visage».

Pour M. Poilievre, à l'origine de la motion, ce nouvel essai n'est pas inutile. «Nous voulons qu'il nous écoute même si nous devons nous répéter [...] Il devrait écouter les élus», a martelé le député de la région d'Ottawa.

Presse canadienne

Les évêques réfléchissent sur les rapports interreligieux

Trois-Rivières — L'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) publie un ouvrage qui tombe à point nommé, alors que tout le Québec se penche sur la question des accommodements raisonnables et la place de la religion dans la société.

Intitulé «Le dialogue interreligieux dans un Québec pluraliste», le livre se veut une réflexion sur les rapports interculturels et interreligieux à un moment où le visage du Québec se transforme avec l'immigration.

Déjà en mars 2000, l'AECQ avait tracé un portrait de la situation québécoise lors d'une session d'étude sur la pluralité culturelle. Puis, un comité des rapports interculturels et interreligieux a été mis sur pied pour approfondir l'analyse et la réflexion.

Conscients de la transformation du paysage religieux, les évêques catholiques ont élaboré une description du pluralisme religieux au Québec et ont puisé dans l'enseignement récent de l'Église pour aborder les relations avec les religions non chrétiennes.

L'orientation pastorale «invite les catholiques à une ouverture à la différence et au dialogue respectueux avec les religions». Les évêques soulignent toutefois «l'importance d'avoir une identité religieuse bien ancrée et de bien connaître sa propre tradition pour mieux se situer par rapport aux autres religions».

L'AECQ présentera un mémoire à la commission Bouchard-Taylor en novembre à Montréal. Un groupe de rédaction est en train de réaliser le document, qui devrait être prêt le 20 octobre. «Nous allons apporter notre expérience et préciser certains termes», décrit M^{re} Jacques Berthelet, membre du Comité des rapports interculturels et interreligieux de l'AECQ.

«Certains disent que la religion est une affaire privée. C'est une affaire personnelle, peut-être, mais les religions sont communautaires, aussi. Leur valeur pour la société dépend de ce qu'elles apportent à la société», ajoute-t-il.

Presse canadienne

Adoption par l'ONU de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones

Le Canada déçoit les autochtones du pays

Le gouvernement conservateur a voté contre, comme il l'avait dit

CLAUDE LÉVESQUE

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté hier une déclaration sur les droits des peuples autochtones lors d'un vote qualifié d'historique.

Le document, attendu depuis plus de 20 ans, a été approuvé par 143 pays et rejeté par quatre États, dont le Canada. Onze autres États membres se sont abstenus alors qu'une trentaine de délégations étaient absentes.

Plusieurs voix autochtones ou associées à cette question ont exprimé leur satisfaction à la suite de cette décision de l'ONU tout en exprimant leur déception au sujet de la position canadienne, toutefois prévisible depuis plusieurs mois.

«C'est un moment historique que nous allons célébrer, car nous y avons travaillé pendant des dizaines d'années», a déclaré Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, lors d'un entretien téléphonique.

«Le droit à l'autodétermination était jusqu'ici reconnu à tous les peuples, mais ce n'était pas aussi clair en ce qui concerne les peuples autochtones», a-t-il ajouté.

«Nous sommes très déçus de la position canadienne. Pendant 20 ans, nous avons travaillé à l'ONU avec des groupes autochtones et avec des intervenants du monde entier, y compris des représentants du gouvernement canadien, et jamais nous n'avons vu de revirement aussi sévère», a également dit M. Picard.

Le chef autochtone faisait ainsi référence au changement d'attitude du gouvernement canadien sur la question autochtone depuis l'élection des conservateurs de Stephen Harper. Les trois partis d'opposition à la Chambre des communes approuvent le texte adopté hier à New York.

Dans un communiqué émis mercredi, les ministres des Affaires indiennes et des Affaires étrangères ont annoncé que le Canada voterait contre ce texte, dont «certaines dispositions» vont selon eux à l'encontre de la Constitution canadienne.

Plus particulièrement, Ottawa craint qu'un article sur le droit aux terres et aux ressources n'incite des groupes indigènes à réclamer la réouverture de traités ou à relancer des revendications déjà réglées.

Le gouvernement canadien craint également qu'un autre article faisant référence au «consentement libre et éclairé» et à l'obliga-

tion de consulter ne soit interprété comme un droit de veto autochtone sur les lois canadiennes.

Pour Ghislain Picard, «il faut regarder la déclaration dans son ensemble et comprendre qu'elle n'a pas force de loi et ne remet pas en question le processus de négociation déjà en vigueur».

«C'est le premier instrument universel sur les droits des autochtones», a souligné Marie Léger, coordonnatrice de la thématique des droits des autochtones à l'organisation Droits et Démocratie, qui y voit «un premier pas» vers l'adoption éventuelle d'un instrument contraignant, qu'il s'agisse d'un traité ou d'une convention.

La nouvelle déclaration pourra servir de référence à des instances de l'ONU, par exemple les rapporteurs spéciaux sur les droits de la personne, a indiqué

Mme Léger, ajoutant ceci: «Nous espérons que plusieurs pays feront de même lorsqu'ils élaboreront leurs politiques».

«L'opposition du gouvernement canadien à la déclaration est une honte nationale», a déclaré hier Ellen Gabriel, présidente des femmes autochtones du Québec, dans un communiqué.

«Il est heureux que la majorité des membres de l'ONU aient su faire abstraction d'enjeux politiques et d'intérêts nationaux limités pour manifester leur soutien à cet instrument capital en matière de droits de la personne».

«C'est une tache sur la réputation internationale du pays», a affirmé le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine.

«Le Canada devra travailler d'arrache-pied pour réparer les dommages à sa réputation [...] qu'a causés son opposition inutile et cynique à la déclaration», a déclaré la directrice de la section canadienne francophone d'Amnistie internationale, Béatrice Vaugrante, dans un communiqué.

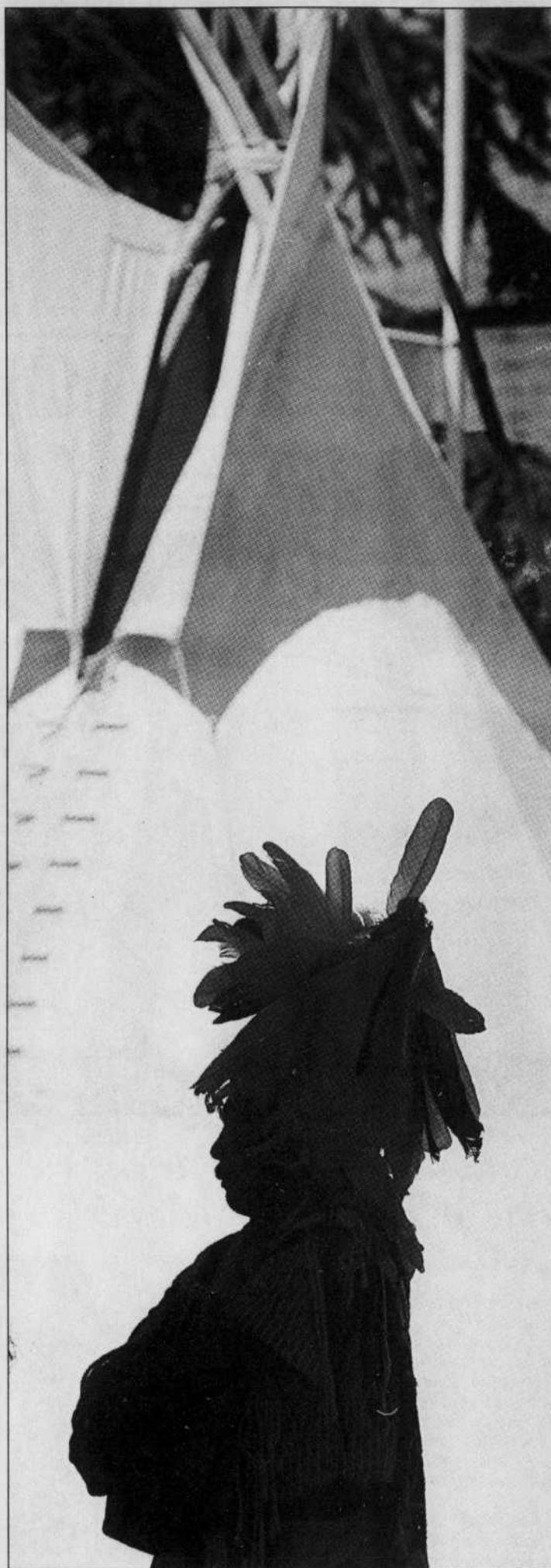
Le Canada avait déjà voté contre le projet de déclaration en juin 2006, au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Il était alors le seul pays, avec la Russie, à s'opposer à ce texte approuvé par les 30 autres membres de cet organisme basé à Genève.

Hier, la Russie s'est abstenue de voter. Les votes négatifs ont été exprimés, outre le Canada, par les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le Devoir

Avec la Presse canadienne

■ Autres textes en page A 9



ARCHIVES REUTERS

EN BREF

Ottawa hésite

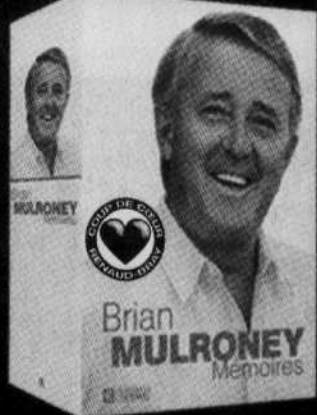
Ottawa — Le gouvernement conservateur doit encore décider si le Canada prendra part, cette fin de semaine, à une importante conférence internationale qui pourrait

voir le pays accepter, entreposer et raffiner du combustible nucléaire irradié. Les pays du Partenariat mondial pour l'énergie nucléaire, projet lancé l'an dernier à l'initiative du président américain George W. Bush,

se rencontrent à Vienne, dimanche, et la participation du Canada demeurerait un secret bien gardé, hier. Une représentante du premier ministre Stephen Harper a renvoyé toutes les questions à ce sujet au

personnel de Maxime Bernier, ministre des Affaires étrangères. Et à trois jours de l'événement, Isabelle Fontaine, porte-parole du ministre, a indiqué qu'aucune décision n'avait encore été prise. — PC

SÉANCE DE SIGNATURE BRIAN MULRONEY

16 SEPTEMBRE 2007
DÈS 14 H4380 Saint-Denis
514 844-2587

Renaud-Bray

Lucie FOURNIER
Jean PLAMONDON

**L'ESSENTIEL
DES MÉTHODES
QUANTITATIVES**

2^e édition

308 pages - 28,60 \$
ISBN 978-2-7601-4601-3

POUR les élèves du collégial qui n'ont pas de préalables en statistique.

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Denise DESROCHERS

Illustrations de Damien Francoeur

Le monde animal
Cahier: ISBN 978-2-7601-4607-0 (96 p.) • 6,40 \$

Le monde végétal
Cahier: ISBN 978-2-7601-4608-3 (92 p.) • 6,40 \$

L'être humain
Cahier: ISBN 978-2-7601-4609-0 (90 p.) • 6,40 \$

L'eau, l'air et la lumière
Cahier: ISBN 978-2-7601-4600-8 (98 p.) • 6,40 \$

Collection de cahiers d'activités scientifiques spécialement conçue pour les enfants de quatre à six ans.

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

CE SOIR 21 H

CURIEUX BÉGIN

OU COMMENT NOURRIR VOTRE CURIOSITÉ
AVEC NORMAND D'AMOUR ET DANIEL BRIÈRE

telequebec.tv

NOUVEAUTÉ

Animation: Christian Bégin

WEEK-END CULTURE

DANSE

Retour vers le futur

LUGARES COMUNES
Concept et chorégraphie: Benoit Lachambre; Dramaturgie: Myriam van Imschoot; Danseurs-chorégraphes: Jean-François Blanchard, Germana Civera, Daelik, Hanna Hedman, Saskia Höbling, Ziyian Kwan, Moravia Narraño, Fabrice Ramalingom, Andrea Stotter, Stephen Thompson; Conception de l'espace et des costumes: Nadia Lauro; Lumières: Jean Jauvin; Musique: Laurent Maslé.
Jusqu'à demain à l'Usine C

teur extrême, qui aspire le public dans un autre espace-temps. Elfes? Androïdes? Post-humains? Petite communauté d'humains certes, mais sans âge, et d'après la deuxième chute.
Le discours que donneront deux d'entre eux, une fois sortis de leur sommeil de pierre, le confirme: il évoque des lieux qu'on ne reconnaît plus, des numéros qui ont perdu leur valeur initiale. «Le temps n'existe plus comme avant, ni comme maintenant.»

Ne cherchez pas un sens au mot à mot. C'est l'ensemble des monologues répercutés par le concert des langues qui renvoie à un monde disloqué, hyperréalisme drapé dans de faux airs de science-fiction. Le clou du spectacle est une réunion aux allures formelles qui multiplie les discours vides pour finir en vote unanime.

C'est à la fois par les textes que tout se tient et que tout s'épuise. Car ils ont les défauts de leurs qualités: fidèles à la danse, utilisés comme les corps, sans logique narrative, ils finissent par se complaire un peu dans cette incohérence, échappatoire facile quand on explore un monde parallèle.

Mais les excellents danseurs-chorégraphes ne se prennent pas au sérieux et c'est ce qui les sauve. Ils glissent toujours vers la parodie de notre monde trop humain: l'agitation futile, nos communications vaines, l'attrait du spectacle facile, la quête de plénitude, d'harmonie cosmique... Jusqu'à ce qu'ils s'assoupissent à nouveau, en mode hibernation-régénération.

Le Devoir

FRÉDÉRIQUE DOYON

Sacré Benoit Lachambre! Délaissant le terrain de la révolte pour celui du loufoque existentiel néo-futuriste, le chorégraphe québécois signe, avec Lugares Comunes, une drôle d'utopie qui, malgré ses défauts, ouvre les possibles de l'art scénique, sans vidéo ni effets spéciaux, avec pour seuls et puissants outils le corps, le texte, les éclairages (géniaux!) et le son.

Ni essentiellement danse, ni tout à fait théâtre, la pièce s'aventure en territoire inexploré: celui d'un futur à la fois étrange et très familier, où les repères habituels — rationalité du discours, fluidité du mouvement — sont évacués. Inexploré aussi en ce sens que le chorégraphe livre ici son œuvre la plus volubile. Les textes déboulent dans plusieurs langues, l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, voire des idiomes inventés.

Dans ce qui ressemble à une salle d'attente ou de conférence, les dix interprètes québécois et européens évoluent avec une len-

Dans une galaxie près de chez vous, prise 2

Le coup d'envoi du tournage du long métrage Dans une galaxie près de chez vous 2 se fera aujourd'hui. On y retrouvera le capitaine Patenaude, interprété par Guy Jodoin.

Toute l'équipe du vaisseau du capitaine sera présente, dont Claude Legault, Sylvie Moreau, Mélanie Maynard, Didier Lucien, Réal Bossé et Stéphane Crête.

Le tournage se terminera à la fin octobre et le film sera projeté le printemps prochain.

La série et le film imaginés par l'auteur Pierre-Yves Bernard, en collaboration avec Claude Legault, transporteront encore les jeunes dans un univers déconnecté de la réalité.

Alexis Martin, Louis-Philippe

Dandenault, Édith Cochrane, Pierre-François Legendre, Pierre Brassard et Patrick Groulx font également partie de la distribution.

L'équipe de concepteurs et de comédiens travaille ensemble depuis 1998, soit depuis le lancement de la série télévisée sur Vrak.Tv.

On a tourné 65 épisodes pour une diffusion répartie sur quatre saisons.

Le premier long métrage est sorti en 2004 et a rapporté près de trois millions.

Le réalisateur Philippe Gagnon s'est joint récemment à l'équipe. Le film de Zone3 est produit par Diane England avec un budget de 3,5 millions.

Presse canadienne

20 millions de fans se ruent sur les billets pour les retrouvailles de Led Zeppelin

Londres — Vingt millions de fans ont tenté d'obtenir leur précieuse sésame au concert unique du groupe britannique Led Zeppelin en novembre à Londres, soit 1000 fois plus que la vingtaine de milliers de tickets disponibles, ont indiqué les organisateurs hier.

Quatre-vingt mille personnes par minute se connectent au site www.ahmettribute.com, chargé de recevoir les demandes qui seront honorées par tirage au sort, a indiqué le gérant du site Pipex.

Le concert, prévu le 26 novembre à l'Arène O2, dans l'est de Londres, réunira les trois membres survivants du groupe: le guitariste Jimmy Page, le chanteur Robert Plant et le bassiste John Paul Jones. Le batteur John Bonham, décédé en 1980, sera remplacé par son fils Jason.

Le groupe n'avait plus donné de concert depuis la mort du batteur, à part deux brèves interventions: en 1985, lors d'un concert Live Aid à Philadelphie, aux États-Unis, et



FATIH SARIBAS REUTERS

Jimmy Page et Robert Plant en 1998. Led Zeppelin offrira un concert unique le 26 novembre à Londres.

en 1988 à New York, lors du quarantième anniversaire de leur label, Atlantic Records.

L'annonce officielle du concert a été faite mercredi. Quelques heures auparavant, l'afflux de fans

avait déjà bloqué le site du gérant de l'Arène O2.

Une vingtaine de milliers de billets seront vendues 125 £ (260 \$CAN) après tirage au sort, «le moyen le plus honnête», avait estimé Harvey Goldsmith, l'organisateur de l'événement, mercredi.

Les bénéfices tirés du concert, qui réunira également plusieurs artistes invités, seront donnés à la fondation pour l'éducation musicale créée après la mort du fondateur du label Atlantic Records, Ahmet Ertegun. Le Turc a fait découvrir une impressionnante liste de talents, allant de Ray Charles à Aretha Franklin et des Rolling Stones à Abba. En 1968, il avait pris le risque de signer Led Zeppelin, un groupe qu'il n'avait pourtant jamais entendu.

Led Zeppelin, qui passe pour le fondateur du hard rock, a vendu plus de 300 millions d'albums dans le monde.

Agence France-Presse

Arts visuels

Diane Landry reçoit le nouveau prix Giverny Capital

La récompense est dotée d'une bourse de 10 000 \$

Une nouvelle récompense prestigieuse fait son entrée dans le monde des arts visuels. Le tout premier prix Giverny Capital a été décerné hier à l'artiste Diane Landry.

Deux bons coups, donc. D'abord la distinction elle-même, issue du secteur privé, est accompagnée d'une bourse de 10 000 \$, ce qui dépasse la plupart des subventions que peut recevoir un artiste. Non seulement la société Giverny Capital et son président François Rochon gèrent-ils des portefeuilles depuis 1993, mais ils colligent aussi une importante collection d'art actuel québécois depuis 2000.

Le prix en est en quelque sorte la prolongement. La récompense sera décernée tous les deux ans. L'entreprise souhaite ainsi encourager l'excellence, l'originalité et la force créatrice de l'art contemporain québécois.

L'autre bon coup fut de récompenser Diane Landry, artiste du multimédia, de performances et d'installations, qui vit et œuvre à Québec. Son travail, qui repose sur le recyclage d'objets d'usage quotidien pour en faire jaillir d'autres significations, vocations et valeurs, a été présenté au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Argentine, en Australie et dans plusieurs pays d'Europe. Elle profitera en 2008

d'une résidence de six mois au studio du Québec à New York, offerte par le Conseil des arts et lettres du Québec.

Le jury qui a désigné la lauréate de cette première mouture du prix était composé de trois conservateurs, Nathalie de Blois du Musée national des beaux-arts du Québec, Stéphane Aquin du Musée des beaux-arts de Montréal, Mark Lanctôt du Musée d'art contemporain de Montréal, ainsi que de la directrice de la galerie de l'UQAM, Louise Déry, et du directeur de la Fondation Guido Molinari, Gilles Daigneault.

Le Devoir

Le Cirque du Soleil recrute chez les créateurs québécois

D'ici 2010, le Cirque du Soleil fera appel à plusieurs metteurs en scène et créateurs québécois pour ses nouveaux spectacles. L'entreprise, qui ne cesse de

croître, présentera huit nouveaux spectacles au cours des trois prochaines années. Ces productions s'ajouteront aux 14 spectacles en diffusion.

Notamment, l'auteur et metteur en scène François Girard travaillera à la conception d'un spectacle permanent qui sera présenté à Tokyo, au Japon, l'an prochain. René Simard sera chargé de la mise en scène d'un spectacle permanent présenté en 2010 dans un hôtel à être construit en Chine. La liste des collaborateurs comprend aussi des personnalités comme Gilles Maheu, Richard Blackburn ou Serge Denoncourt.

Le Cirque pourra aussi compter sur les compositeurs Jim Corcoran, René Dupéré, Michel Cusson et Simon Carpentier, entre autres.

Depuis ses débuts en 1984, le Cirque du Soleil n'a cessé de prendre de l'ampleur. L'entreprise québécoise compte plus de 3800 employés, dont 1000 artistes, provenant d'une quarantaine de pays différents.

Presse canadienne

EN BREF

Marcel J. Rheault reçoit le prix Percy-W-Foy

C'est Marcel J. Rheault qui a reçu cette année le prix Percy-W-Foy pour son livre Médecins et patriotes, 1837-1838, qui fait valoir le rôle «capital» joué par les médecins francophones et anglophones dans les rébellions patriotes de cette époque. Ce prix, décerné par la Société historique de Montréal et d'une valeur de 1000 \$, lui a été remis hier à l'hôtel de ville de Montréal. Médecin et professeur, M. Rheault est aussi historien et a publié plusieurs travaux sur l'histoire de la médecine. — Le Devoir

Équinoxe distribuera Ben X

Le film du Belge Nic Balthazar, Ben X, coup de cœur du public et Grand Prix des Amériques au dernier Festival des films du monde, sera distribué par la compagnie Équinoxe au printemps prochain. Plusieurs distributeurs étaient sur les rangs pour l'acquisition de ce premier long métrage qui aborde la solitude d'un jeune autiste et la cruauté des écoliers à son endroit. Nic Balthazar, ancien critique de films, avait d'abord écrit un livre, puis une pièce de théâtre, avant de porter au cinéma cette histoire inspirée d'un fait divers. — Le Devoir

The Cure à Montréal le 14 mai 2008

Le concert que la formation The Cure devait donner la semaine prochaine au Centre Bell est reporté au mercredi 14 mai 2008. Dix-huit des 19 prestations annoncées par le groupe britannique ont dû être reportées en 2008. Les salles devant accueillir les spectacles seront les mêmes. Précisons que les billets originalement émis seront honorés à cette nouvelle date. Les remboursements pourront se faire aux points de vente initiaux avant le 1^{er} novembre prochain. Le groupe souhaitait reprendre les spectacles plus tôt, soit en mars ou avril, mais cela fut impossible en raison de la disponibilité des arènes, qui sont occupés par le sport à cette période. — PC

Najat BENDRIS
Coordonnateur de projets
Marie-Louis d'Auteuil
LE TREMLIN... VERS LA RÉUSSITE
Français langue d'enseignement en 4^e secondaire
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

Marie-Louis d'AUTEUIL
Collection Sciences physiques
LES PHÉNOMÈNES IONIQUES
Formation générale des adultes 4^e secondaire

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for CANAUX, 18h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00, 23h30, minuit. Lists various TV programs and their times.

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

LE SURVENANT

Adaptation fort populaire du célèbre roman, bien sûr. Radio-Canada, 19h

IL VA Y AVOIR DU SPORT

Louise Beaudoin est invitée pour la première de la saison. Deux débats: un sur les médias et la guerre, l'autre sur le «manque d'estime de soi» du Québec, avec Bernard Landry et Françoise David. Télé-Québec, 19h30

CURIEUX BÉGIN

Première de cette expédition culinaire au Québec, en compagnie de Christian Bégin. Télé-Québec, 21h

C'EST JUSTE DE LA TV

Première édition d'une nouvelle émission qui suscite beaucoup de curiosité, où André Robitaille et trois chroniqueurs (Lise Payette, Marc Cassivi et Chantal Lamarre) analyseront la semaine télévisuelle. Arte, 21h

LES LIAISONS DANGEREUSES

Somptueux, intelligent, cynique, un grand film de Stephen Frears, avec de grands acteurs. Historia, 22h

LE MONDE

France: des tests d'ADN pour immigrés

Les associations de défense s'indignent du projet de loi

Paris — Un projet de texte autorisant les tests d'ADN pour lutter contre la fraude documentaire de candidats au regroupement familial en France suscite l'indignation des associations de défense des immigrés.

Le texte adopté par la Commission des lois de l'Assemblée nationale, dominée par la droite du président Nicolas Sarkozy, est contenu dans un projet de loi sur l'immigration qui durcit les conditions du regroupement familial et qui doit être examiné la semaine prochaine par les députés.

Il autorise les agents diplomatiques ou consulaires «qui ont des

doutes sur l'authenticité de l'acte d'état civil de proposer au demandeur d'un visa pour un séjour d'une durée supérieure à trois mois d'exercer, à ses frais, la faculté de solliciter la comparaison de ses empreintes génétiques aux fins de vérification d'une filiation biologique déclarée».

Jusqu'à là, la loi autorise les tests d'ADN à des fins médicales et scientifiques et dans le cadre d'enquêtes judiciaires.

«Je suis scandalisé que ce type d'amendement soit adopté en Commission des lois alors qu'il s'agit d'un changement si profond et qui touche directement l'éthique même de la façon dont on aborde l'accueil

des familles», a déclaré le secrétaire général de la Cimade (Service œcuménique d'entraide).

Pour la Ligue des droits de l'homme (LDH), cet amendement «apporte une nouvelle pierre à l'édifice de la rupture avec le droit commun et avec les principes de la République».

Le groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés a jugé le projet «inacceptable», soulignant qu'il s'agit là d'un «détournement de la loi qui a été faite pour établir une filiation, pas pour la définir».

La députée socialiste George Pau-Langevin a estimé que «c'est un pas significatif et inacceptable dans l'atteinte à la vie privée et fa-

miliale, qui est hors de proportion avec le but affiché de lutter contre la fraude documentaire».

La Ligue communiste révolutionnaire a dénoncé de son côté un projet raciste et ignoble.

Réagissant à ce tollé, le ministre de l'Immigration Brice Hortefeux a déclaré qu'aucun sujet ne devait être tabou et souligné que 11 pays européens pratiquaient déjà ces tests.

Les 11 pays sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

Agence France-Presse



REUTERS

George W. Bush a discuté de son discours hier à la Maison-Blanche en compagnie de membres de son équipe.

I R A K

Bush entérine le choix de ses militaires

Le président américain laisse à son successeur le soin de mettre fin à la guerre

Washington — George W. Bush a annoncé hier un retrait militaire limité d'Irak d'ici à juillet 2008, laissant son successeur achever une guerre qu'il a déclarée et dont les Américains se lassent de plus en plus.

Le président américain a annoncé qu'il validait les propositions du général commandant les troupes étrangères en Irak, David Petraeus, qui, selon le Pentagone, reviennent à réduire le contingent d'au moins 21 500 hommes.

Les succès de la stratégie visant à restaurer la sécurité en Irak «nous permettent à présent de commencer à faire rentrer une partie de nos soldats», a dit M. Bush dans une allocution télévisée en soirée.

Le désengagement commencerait avec le non-remplacement de 2200 Marines censés quitter la province d'Al-Anbar en septembre. D'ici à Noël, 5700 soldats partiraient. Et d'ici à juillet 2008, le nombre de brigades de combat passeraient de 20 à 15.

Cela ne ferait que ramener les effectifs à un niveau proche de ce qu'ils étaient en janvier 2007, quand M. Bush était déjà passé outre aux attentes des Américains et avait décidé l'envoi de près de 30 000 hommes supplémentaires en Irak avec pour mission de rétablir un pays au bord du chaos.

Il y a actuellement environ 168 000 soldats américains en Irak.

Cela laisserait aussi au successeur de M. Bush, après janvier 2009, le soin de mettre fin à la guerre puisqu'il risque de rester encore plus de 100 000 hommes en Irak six mois avant la fin de sa présidence.

M. Bush a évoqué un engagement militaire, politique et économique «durable» des États-Unis en Irak au-delà de sa présidence. Pour ses adversaires démocrates et les militants antiguerre, indignés, le président souscrit à une mission «sans fin».

D'autres retraits sont toutefois possibles: «Plus grande sera notre réussite, plus grand sera le nombre

de soldats américains qui pourront rentrer à la maison». M. Bush a dit que la mission des Américains évoluerait après décembre pour se concentrer sur la lutte antiterroriste, l'entraînement et le soutien des forces irakiennes. Mais il a aussi signifié que tout autre retrait dépendrait de la situation en Irak.

M. Bush a indiqué que le général Petraeus et l'ambassadeur des États-Unis à Bagdad, Ryan Crocker, rendraient à nouveau compte en mars de la situation en Irak avant d'éventuelles nouvelles réductions d'effectifs.

Un haut responsable de l'administration a admis que la préoccupation de M. Bush était à présent de créer les conditions les plus favorables possibles en Irak pour son successeur et qu'il appartiendrait à celui-ci de «faire sa propre évaluation».

«Une présence militaire sans fin en Irak n'est pas la solution», s'est ému le sénateur démocrate Jack Reed. «Les démocrates pensent que le moment est venu de changer de cap» et entendent l'obtenir lors de prochains débats au Congrès, où ils sont majoritaires depuis janvier, a-t-il dit. Pour les démocrates, M. Bush assiste un gouvernement qui refuse de faire le nécessaire pour que cesse la violence.

M. Bush a admis les manquements du gouvernement de Nouri al-Maliki: «Vous devez exiger de vos dirigeants les choix difficiles nécessaires à la réconciliation», a-t-il dit aux Irakiens.

Selon lui, les États-Unis font face en Irak à un «défi formidable» et l'Irak se bat «pour sa survie». Mais il a opposé aux carences du gouvernement national les réussites locales. Il a argué des progrès dans la province d'Al-Anbar, où le principal allié sunnite des Américains dans la lutte contre Al-Qaïda a pourtant été assassiné jeudi, mais aussi à Bagdad, dans la province de Diyala et contre les extrémistes chiites soutenus, selon lui, par l'Iran.

Agence France-Presse

200 homicides à son compte

Un para colombien se met à table

Bogotá — Quelque 2000 personnes ont été assassinées dans le nord-ouest de la Colombie par le groupe paramilitaire (extrême droite) du bloc Catatumbo, a révélé un des chefs de cette milice, Ivan Laverde, alias l'Iguane, a-t-on appris hier de source juridique.

Ivan Laverde, un dirigeant paramilitaire démobilisé qui s'est présenté de son propre chef à la justice, a avoué avoir lui-même commis 200 homicides dans cette région frontalière avec le Venezuela, a précisé le coordinateur de la commission gouvernementale Justice et Paix, Luis González.

«Si ce ne sont pas 2000 personnes, nous sommes près de ce chiffre», a indiqué Laverde dans sa confession, qui devrait lui permettre de bénéficier d'une réduction de peine.

Lors de sa dernière rencontre avec les autorités, Laverde avait présenté une liste plus courte de 380 victimes de son organisation, rapporte le journal national *El Tiempo* en citant un fonctionnaire

du département de la Justice. L'Iguane est jusqu'à présent le chef paramilitaire colombien qui a confessé le plus de crimes. Sa milice s'était démobilisée en décembre 2004 après cinq ans d'opérations dans le département du nord de Santander.

L'ONG Progresar («progresser»), qui assiste les familles des victimes de ces milices, estime que depuis mai 1999, quelque 5200 personnes ont été assassinées dans ce même département, dont 90 % des meurtres sont attribués au bloc Catatumbo. Environ 6000 paramilitaires, dont 60 de leurs plus hauts dirigeants, sont ou seront jugés dans le cadre de la loi Justice et Paix, qui limite au maximum à huit ans les peines de prison infligées si les «confessions» sont «sincères et complètes».

Le processus de paix entre le gouvernement et les paramilitaires des AUC s'est achevé en avril 2006 avec la démobilisation de quelque 30 000 combattants. — AFP

I R A K

Assassinat d'un proche allié des États-Unis

Artisan de l'alliance sunnite et ennemi d'al-Qaïda, il a été victime d'une bombe qui a explosé sous sa voiture à Ramadi

Bagdad — Un des alliés les plus proches des États-Unis en Irak, artisan du ralliement sunnite dans l'ouest du pays et hostile à al-Qaïda, a été tué hier dans un attentat, au premier jour du ramadan.

Cheikh Abdoul Sattar Abou Richa a été victime d'une bombe qui a explosé sous sa voiture dans la localité de Ramadi, capitale de la province d'Al Anbar, qu'il avait aidé à pacifier dans une stratégie présentée comme un «succès» par le commandement américain.

Agé d'une quarantaine d'années, il dirigeait une coalition d'une quarantaine de tribus rassemblées sous son autorité, le Réveil d'al-Anbar, qu'il avait mobilisées pour lutter aux côtés des troupes américaines contre al-Qaïda en Irak.

Membre d'une éminente tribu irakienne, les al-Doulaïmi, il était un interlocuteur privilégié des responsables américains et avait serré la main de M. Bush lors de sa visite-surprise dans la province d'Al-Anbar le 3 septembre.

La Maison-Blanche a qualifié cet attentat d'«acte indigne», se disant confiante que les chefs tribaux de la province poursuivraient la lutte contre al-Qaïda. Le général David Petraeus, commandant du corps expéditionnaire américain, a quant à lui déploré «une perte terrible pour la province de l'Anbar et pour l'Irak tout entier». «Elle montre combien il était important et prouve qu'al-Qaïda en Irak reste un ennemi dangereux et barbare», a-t-il ajouté.



REUTERS

Cheikh Abdoul Sattar Abou Richa

Cheikh Abdoul Sattar a été tué avec trois de ses gardes, selon le Pentagone. L'attentat, dont les circonstances exactes ne sont pas encore connues, a eu lieu près de sa résidence, à trois kilomètres au nord-ouest de Ramadi. Cheikh Abdoul Sattar a été tué un jour après la création du Réveil d'al-Anbar, a précisé un communiqué de l'armée américaine.

Cet assassinat porte un coup

dur à l'image de succès que le commandement américain veut donner à son action dans l'ancien bastion de l'insurrection sunnite.

Depuis février, sous l'autorité du cheikh, les tribus et chefs locaux ont abandonné la lutte armée contre «l'occupant» pour collaborer avec les troupes irakiennes et américaines contre al-Qaïda.

Cette stratégie, couplée à un vaste plan de sécurisation de Bag-

dad, avait fait considérablement baisser le nombre d'attaques menées par les insurgés sunnites, selon le commandement américain. Elle a souvent été citée par le général David Petraeus, plus haut gradé américain en Irak, comme un exemple à suivre dans le reste du pays.

Cet attentat marque un début sanglant pour le ramadan en Irak, que les sunnites observent depuis hier. Les chiïtes, qui forment la majorité de la population, commencent aujourd'hui le mois de jeûne.

La crainte des attentats avait conduit les forces de sécurité à renforcer leur vigilance, notamment dans Bagdad déjà en état d'alerte permanente. Les mesures de sécurité y sont draconiennes, avec une multitude de barrages, de postes de contrôle et de patrouilles de la police, de l'armée irakienne et des forces américaines.

Malgré ces mesures, au moins quatre personnes ont été tuées et dix blessées par l'explosion d'une bombe sur une place très fréquentée du quartier chiite de Talbiyah, dans le nord-est de Bagdad.

Pour ce premier jour du ramadan, le commandement américain a annoncé l'élargissement d'un premier groupe de prisonniers irakiens. Jusqu'au 13 octobre, entre 50 et 80 personnes seront libérées quotidiennement.

Agence France-Presse et Reuters

Absente depuis mars 1966

La France se rapproche de l'OTAN

Paris vient de prendre le commandement des soldats déployés par l'Alliance au Kosovo

Bruxelles — L'OTAN est prête à débattre d'un retour complet de la France dans ses instances, 41 ans après la décision de Paris de quitter les structures militaires intégrées de l'Alliance, a-t-on appris hier de sources autorisées à Bruxelles.

Le 27 août dernier, à l'occasion de la conférence des ambassadeurs, le président Nicolas Sarkozy a dessiné les contours d'une nouvelle relation entre la France et l'OTAN, soulignant qu'«opposer la défense européenne et l'OTAN n'avait aucun sens» et plaçant pour «une Europe de la défense indépendante» et «une Alliance atlantique où nous prendrions toute notre place».

Mardi, s'exprimant lors de l'Université de la défense, à Toulouse, le ministre de la Défense, Hervé Morin, a dit «[sa] conviction que l'Europe de la défense ne progressera pas si nous ne changeons pas de comportement politique au sein de l'OTAN» et expliqué, à titre personnel, que «jamais nous ne ferons progresser l'Europe de la défense si nous ne clarifions pas notre position dans l'OTAN».

La France reste membre de l'Alliance atlantique mais s'est retirée en mars 1966 de ses structures intégrées de commandement. Le général Charles de Gaulle avait auparavant refusé de fondre les forces de défense aérienne de la France au sein du système OTAN et de laisser les États-Unis établir des sites de lancement de missiles nucléaires en France. En conséquence, le quartier général de l'OTAN avait été déménagé de Paris à Bruxelles.

«Toute initiative de la France visant à l'impliquer davantage, à la ramener dans la structure militaire in-

tégrée, ne pourrait être que saluée par l'OTAN», a déclaré le porte-parole de l'Alliance, James Appathurai.

«Il s'agirait d'une décision souveraine. Nul autre ne pourra prendre de décision si un pays — et ce pays serait la France — ne la met pas sur la table», a dit un autre responsable de l'OTAN.

La France a partiellement réintégré l'Alliance dans les années 90, le président Jacques Chirac détachant 120 officiers dans les structures de commandement de l'OTAN en Belgique et aux États-Unis et participant notamment à des exercices communs de l'Alliance.

Mais elle reste absente des réunions du comité des plans de défense et du groupe des plans nucléaires, rattachés au secrétariat général, et cette absence, selon Hervé Morin, la pénalise. «La France est de fait dans l'OTAN, elle en est un bon élève, mais nous n'en tirons pas tous les bénéfices, notamment en matière d'influence et dans les postes de commandement», a-t-il dit à Toulouse.

Au siège de l'OTAN, des diplomates rappellent que la France vient de prendre le commandement des 16 000 soldats déployés par l'Alliance au Kosovo et qu'elle a assumé un rôle de commandement en Afghanistan.

Paris pourrait chercher à obtenir l'assurance, non seulement de la part des États-Unis mais aussi de ses partenaires européens les plus atlantistes, comme la Grande-Bretagne et la Pologne, que son retour dans l'OTAN ne porterait pas atteinte à la construction d'une Europe de la défense.

Reuters

Un avion américain touché par des tirs au Mali

Bamako — Des rebelles touaregs ont ouvert le feu mercredi sur un avion militaire américain qui apportait des vivres à des troupes maliennes en lutte contre les insurgés dans l'extrême nord du pays, ont annoncé hier des responsables gouvernementaux à Bamako. L'incident a eu lieu alors que l'appareil américain ravitaillait la garnison de Tin-Zaouatane, dans une région montagneuse désolée jouxtant l'Algérie et le Niger

où les rebelles ont lancé des raids ces dernières semaines. L'ambassade des États-Unis à Bamako a fait savoir que l'avion avait regagné la capitale sans encombre, mais a démenti une information selon laquelle un soldat américain aurait été blessé. Washington considère le Mali comme un solide allié militaire dans sa lutte internationale contre le terrorisme.

Reuters

P A K I S T A N

15 soldats tués dans un attentat suicide

Islamabad — Quinze soldats pakistanais ont été tués et onze autres blessés hier dans un attentat suicide qui visait une caserne de Tarbela Ghazi, 70 km au nord-ouest d'Islamabad.

La caserne abritait le Groupe de services spéciaux (SSG), une unité d'élite de l'armée pakistanaise dans laquelle le président Pervez Musharraf a servi.

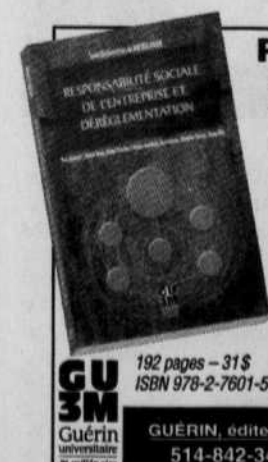
«Il s'agissait d'un attentat suicide. L'auteur a mis sa charge à feu dans la cantine, au moment où les militaires dinaient», a déclaré un responsable des services de sécurité sous le couvert de l'anonymat.

Un porte-parole de l'armée a averti que le bilan risquait de s'alourdir.

Le 4 septembre, un attentat commis à Rawalpindi avait tué 25 personnes, essentiellement des employés d'une agence de renseignement militaire.

Lors des deux dernières journées, l'armée pakistanaise a tué près de 70 activistes talibans dans les zones tribales du Waziristan.

Reuters



Par un collectif d'auteurs
Sous la direction de Michel DION

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE ET DÉRÈGLEMENTATION

Le rôle de l'État et de l'entreprise privée

192 pages - 31\$
ISBN 978-2-7601-5870-2

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.